

DISPOSITIONS GENERALES

Toutes les réservations sont faites directement en accord avec le gestionnaire de Chaweng Sea View Villa. Une fois la réservation effectuée, cette dernière entraîne automatiquement l'application de fait des conditions et règlement d'occupation suivants.

1 - RÉSERVATIONS

1.1 Confirmation de location, tarifs et disponibilités.

À réception d'une demande de réservation sur notre site internet, il vous sera confirmé par retour les tarifs et disponibilités de Chaweng Sea View Villa, ainsi que le montant de l'acompte nécessaire pour la confirmation définitive de votre séjour sur place. Le principe applicable est

« Premier venu, premier servi » sans que cela ne puisse nuire en aucun cas au planning de réservation de Chaweng Sea View Villa. La durée minimum de séjour est de 4 nuits.

1.2 Exclusions et Suppléments de prix

Le montant de la location n'inclut pas les éléments suivants :

La location de voiture ou de moto, toutes les denrées alimentaires ainsi que les boissons non-alcoolisées et/ou spiritueux, la garantie des effets personnels, toutes les dépenses nécessaires de nettoyage et remise en l'état, qui seraient dues à un usage anormal ou considéré comme excessifs, des éléments intérieurs, ustensiles, mobilier et décoration, mis à disposition des locataires, autre que l'usage habituel et communément admis comme normal. Les surcoûts de nettoyages et/ou de réparations pour usages excessifs ou anormaux, seront alors facturés au prix courant en vigueur sur le marché au jour de la constatation des dégâts, et exigible la veille ou le jour de votre départ au plus tard. Cette clause, bien sûr ne s'appliquera pas en cas d'usure communément admise comme 'normale'.

La location du cinéma n'est pas incluse et ne peut être utilisée qu'avec une présence technique.

1.3 Tarifs et cout de location.)

Les tarifs de location pour Chaweng Sea View Villa sont facturés par nuitées. La réception et l'enregistrement des locataires/résidents, ainsi que le début des locations s'effectue à partir de 14h00 le jour de leur arrivée et les formalités de départ doivent être effectuées, avant 12h00 (midi) le jour de votre départ. Le gestionnaire de Chaweng Sea View Villa exige un minimum de séjour de 4 nuits et une durée minimum de 6 jours pour les périodes des fêtes de fin d'années (Noël, jour de l'An) ainsi que pour les vacances de Pâques et les Vacances scolaires en général. Les tarifs en vigueur tiennent compte de l'occupation maximale de la villa comme indiqué sur le site Web (10 personnes, hors les enfants de moins de 2 ans). Seuls les personnes enregistrées dans le formulaire définitif de réservation sont autorisées à séjourner dans la propriété, nonobstant tous invités des locataires/résidents, pour des visites diurnes ou nocturnes, sans qu'ils puissent prétendre à séjourner de nuit. Les locataires/résidents sont priés d'informer le gestionnaire de Chaweng Sea View Villa de tout changements éventuels dans la liste des personnes destinées à séjourner dans la propriété. Le tarif de location inclut les services d'un assistant-gestionnaire, qui sera chargé en outre de réceptionner les futurs locataires/résidents à l'aéroport de Koh-Samui et de les transporter jusqu'à leur installation à Chaweng Sea View Villa. Le cout inclut, tout le nécessaire de cuisine (ustensiles, plats,

assiettes, casseroles, etc...), l'eau, le nécessaire à l'entretien ménager courant, la literie, les serviettes de toilettes et de bains, des ustensiles de jardinage s'il y a lieu. Les savons, shampoings et nécessaire de toilette, sont gracieusement mis à votre disposition à votre arrivée.

1.4 DEPOT DE GARANTIE ET CAUTION SOLIDAIRE

Le versement d'un acompte équivalent à au moins 50 % du montant total de la location prévue, ainsi que le formulaire de réservation dûment rempli sont impératifs afin de confirmer la durée et le nombre des futurs locataires/résidents à Chaweng Sea View Villa. Pour des raisons d'équité, et surtout compte tenu de l'importance de la demande estivale, notamment en pleine saison, aucune réservation ne pourra être considérée comme définitive tant que le ou les montants de la location ne sont pas parvenus au Gestionnaire de Chaweng Sea View Villa dans un délai de (5) jours ouvrables, et tant que ce dernier n'en n'a pas dûment et officiellement "accusé la réception".

Passé ce délai de cinq jours ouvrables, sans réception des montants prévus, la réservation sera considérée de plein droit comme étant Nul et non Avenue.

Des lors Chaweng Sea View Villa se réserve le droit de proposer la location à un autre client, sur la base du principe "premier venu, premier servi". Si la réservation est confirmée, et fait par la suite l'objet d'une annulation unilatérale de la part des locataires/résidents éventuels, des frais administratifs de gestion et des frais d'annulation seront appliqués, conformément aux dispositions du paragraphe suivant (Paiement). Chaweng Sea View Villa se réserve le droit absolu et reconnu de plein droit comme tel, de modifier ses tarifs et conditions à tout moment sans préjudices des réservations déjà effectuées ou en cours de réservation.

2. PAIEMENT

Le solde du paiement de la réservation doit parvenir au plus tard, (30) trente jours avant la date prévue pour la location. Toute demandes de réservation à moins de trente (30) jours du premier jour de la location prévue devra être entièrement soldée (100 % du montant total) pour pouvoir être considérée comme définitivement acquise comme stipulée dans le paragraphe ci-dessus.

(Dépôt initial et acomptes) À défaut de la réception du solde de la location aux dates prévues, celle-ci sera considérée comme annulée par les clients, et donnera lieu à facturation de frais d'annulation.

3. ANNULATION DE LA RÉSERVATION ET RECOURS

En cas de nécessité d'annulation d'une partie ou de tout le séjour, cette dernière devra être notifiée au gestionnaire de Chaweng Sea View Villa par courrier ou par email, est sera réputée recevable, avec prise d'effets immédiat au jour de la réception officiel du courrier par les services administratifs et de gestion. Les remboursements éventuels des montants de location, en entier ou en partie, et/ou de tout autres services préalablement réservés, seront calculés de-là façon suivante, et exclusivement:

- Plus de 30 jours avant la date prévue de séjour, l'ensemble des montants versés, même ceux incluant le paiement des services additionnels seront retenus par le gestionnaire de Chaweng Sea View Villa, crédités sur un compte de dépôt, et seront disponibles durant (6) six mois maximum pour une prochaine location, à n'importe quelle autre période, pour le même type d'habitation, aussi bien pour les personnes confirmées à la réservation, les membres de leurs famille, leurs amis ou tout autre personne qui nous seraient recommandées officiellement par le/les signataires du contrat de réservation antérieur, avec les mêmes conditions telles que stipulées au présent contrat.
- - Moins de trente (30) jours avant le début du premier jour de la réservation, toutes les sommes et montants versés (100%) seront acquises au gestionnaire de Chaweng Sea View Villa. Le ou les locataires/résidents prévus, seront alors réputés avoir abandonnés l'ensemble des remboursements, et de par le présent contrat, renoncer à toutes actions civiles ou pénales, à l'encontre du gestionnaire, du personnel ou des représentants légaux de Chaweng Sea View Villa, en vue de recouvrer une partie ou l'ensemble des montants cités ci-dessus. Dans le cas, où, le gestionnaire, où, les locataires/résidents initialement prévus pour le séjour, trouvaient un ou des remplaçants pour la même durée, la même période et le même type d'habitation, il pourra alors être envisagé un remboursement total ou partiel des montants indiqués sur le contrat initialement signé par eux. Dans tous les cas, des frais d'annulation de séjour seront facturés en cas de non réception du solde du paiement pour la période de location prévue sur le formulaire de réservation. En cas de changement, et/ou de modification dans les dates de séjour prévu, le gestionnaire sera alors en droit de considérer que les clients ont annulés le contrat de location, et de Facto, les frais d'annulation, comme prévu dans ce paragraphe et les dispositions du présent contrat, s'appliqueront systématiquement pour l'ensemble des clauses particulières ou générales, indépendamment des préjudices subit. Il est considéré, que tous les changements du contrat de réservation initial, entraînant l'application souverain des clauses générales contractuelles, doivent faire l'objet de l'approbation du gestionnaire de Chaweng Sea View Villa sous risque, pour les locataires/résidents de perdrent tout les droits et protections liés au contrat de location. Ils sont alors réputés : « renoncer et abandonner, tout recours juridiques de quelque nature qu'ils soient à l'encontre du gestionnaire, du personnel, et/ou de tout représentants légaux de Chaweng Sea View Villa. Le ou les contrats précédemment signés par eux, seront considérés de plein droit comme « NUL ET NON AVENUE », et réputés comme n'ayant jamais existés, conformément aux dispositions contractuelles.
- En cas de départ précipité ou anticipé des locataires/résidents, avant la fin de la durée du séjour prévu, sans justifications sérieuses préalables, dont le gestionnaire auraient pris connaissances, ce départ sera considéré comme une rupture unilatérale du fait des clients, et dès lors considéré comme une annulation du contrat de location, avec les conséquences juridiques induites par la signature du présent document, sous réserve des dispositions particulières, accordés et approuvés uniquement et exclusivement par le gestionnaire de Chaweng Ses View Villa, et après réception par ce dernier d'un courrier, manuel ou électronique. Dans ce dernier cas, les clauses d'annulations citées dans le présent paragraphe s'appliquent en faveur des clients locataires/résident, et ils conservent alors toute leur capacité juridique comme stipulé dans le présent paragraphe.

4. CHANGEMENTS ET ANNULATIONS PAR CHAWENG SEA VIEW VILLA

Quoiqu'il soit peu probable que Chaweng Sea View Villa ai à modifier tout ou en partie des éléments de réservation précédemment confirmés, il est possible que de telles modifications puissent survenir.

Dès lors, le gestionnaire de Chaweng Sea View Villa vous en informera dès qu'il en aura eu connaissance. Si pour des raisons indépendantes de notre volonté et hors de notre contrôle, nous ne pouvons vous fournir la location en temps et en heures, le gestionnaire de Chaweng Sea View Villa annulera la location et vous remboursera à 100 %, moins le coût des transferts bancaires ou frais administratifs bancaires de transferts de fonds. Dès lors Chaweng Sea View Villa est dégagé de toute responsabilité sans qu'aucune réclamations, dédommagements, ou prétentions de quelque nature que ce soit, a des dommages et intérêts ne puissent lui être réclamés par la suite, hormis ceux cités ci-dessus. (remboursements des montants de la location précédemment réservé). Chaweng Sea View Villa sera dès lors déchargé de toutes autres dégagements, obligations ou nouvelles réclamations envers les clients. Cet article du contrat s'applique comme tous ceux inclus dans ce document, DE FACTO, et emporte souverainement Force de Loi envers les parties signataires.

5. LOCATAIRES/RESIDENTS ENREGISTRÉS SUR LE FORMULAIRE DE RESERVATION.

Nous vous demandons de nous fournir lors de votre arrive et de votre enregistrement, la photocopie du passeport de toutes les personnes destinées a résider a Chaweng Sea View Villas, accompagnée de leurs originaux. Seul les personnes inscrites sur la réservation préalable seront habilitées a séjourner sur place pour la durée de location inscrite sur le contrat définitif. En cas de changement, vous êtes priés d'en informer le gestionnaire dès que possible afin qu'il puisse prendre les dispositions nécessaires pour se conformer aux codes de location et des assurances, et afin de garantir votre propre sécurité durant votre séjour. Le nombre de personnes résidentes ne peut/ ne pourra en aucun cas excéder la capacité maximum d'occupation tel qu'indiqués sur notre site internet de présentation, nonobstant les enfants de moins de deux (2) ans. En cas de constatation de dépassement du taux maximal d'occupation, le gestionnaire de Chaweng Sea View Villa se réserve le droit souverain de facturer un surcoût financier sur la base du principe : « par personne et par jour », et pourra demander aux locataires supplémentaires de quitter la propriété sur le champ, sans préjudices des poursuites éventuelles que cela pourrait entraîner. Pour éviter ce genre de situations ennuyeuses, nous vous recommandons d'informer le gestionnaire, de toutes modifications éventuelles qui pourrait subvenir avant ou durant votre séjour. Chaweng Sea View Villa saura trouver les solutions les plus avantageuses et les plus pratiques afin de faire de votre séjour, un souvenir inoubliable. De plus, pour des raisons sanitaires et de sécurité, nos amis chiens, chats, et tous autres animaux de compagnie ne sont pas acceptés sur la propriété. Si une infraction a l'une ou l'autre des clauses prohibitives, telles que décrites dans le présent contrat, est constatée par le gestionnaire ou par son personnel, il constituera de fait, une rupture unilatérale du contrat de location initialement signé, et entrainera de Facto la perte de tout droit sur la durée de la location, a laquelle il sera mis fin immédiatement De Facto, ainsi que sur l'ensemble des montants préalablement versés pour le séjour. A titre de dédommagements, toutes ces sommes seront retenues par le gestionnaire de Chaweng Sea View Villa, et les locataires/résidents ne pourront le tenir pour responsable des dommages collatéraux qui pourrait en découler. Quelque soit la nature de ces dits dommages collatéraux, la responsabilité tant civile que pénale du gestionnaire, de son ou ses représentants locaux, et/ou du personnel de Chaweng Sea View Villa est entièrement dégagée.

6. DÉPÔT DE GARANTIE

Une caution de garantie de 10 000 Baht au moment du paiement du solde de la location est exigée afin de couvrir les frais éventuels d'électricité et des nombreux services que nous offrons.

Elle sert aussi de caution pour couvrir les dégâts matériels et les couts de réparations éventuels.

A la fin de votre séjour, la caution vous sera retournée, moins les déductions éventuelles.

7. ASSURANCE

Les locataires / résidents s'assurent qu'ils ont contractés une police d'assurance de voyage (incluant l'annulation, des retards de vol, la perte et des dégâts aux bagages et d'autre propriété) et l'assurance maladie (incluant l'évacuation et l'assurance rapatriement). Chaweng Sea View Villa ne saurait être tenu responsable d'aucuns accidents liés à l'utilisation des installations a l'intérieur de la propriété ou des services procurés par les établissements de location de voitures ,de scooter, de véhicules tout terrain, jet-ski et autres submersibles nautiques.

Etant entendu que les cautions et acomptes, ainsi que tous les paiements de location ne sont pas remboursables après qu'une réservation ait été confirmée, nous recommandons de souscrire une police d'assurance rapatriement qui prendra en charge l'ensemble des frais occasionnes et qui couvrira toutes vos dépenses. (En cas d'annulation de vol, de traitement médical d'urgence, de rapatriement, de perte de bagages, etc....)

Chaweng Sea View Villa ne peut être tenu responsable d'aucun retard, ni des dépenses supplémentaire ou des inconvénients causés directement ou indirectement par des événements indépendant de sa volonté. Tels que et notamment, les perturbations civiles, guerres, révolutions, les feux, les inondations, les tempêtes et ouragans, les tsunamis, et en généralement toutes les catastrophes naturelles, les cas de force majeure, les décisions de Gouvernement etc.

8. RESPONSABILITÉ

Chaweng Sea View Villa , ainsi que l'ensemble de son personnel ,sélectionnés sur des critères d'honnêteté et de confiance extrêmement rigoureux, ne pourront en aucun cas et en aucune circonstances être reconnus responsables, des pertes, vols, dépenses supplémentaires, dégradations, réclamations ,des blessures ou accidents , directes ou indirectes, et de toute nature, qui pourraient survenir durant leur séjour sur place, du fait des services normalement attachés au contrat de location ,des sous-traitants éventuels, du fait de la modification partielle ou entière des lieux de villégiature, du fait de la désignation générale des lieux de séjour, du fait d'action militaire, de révolution civiles, de catastrophes naturelles, des cas de force majeure, dû personnel ou de tiers personnes parties au présent contrat. Dans les cas cites ci-dessus, le gestionnaire de Chaweng Sea View Villa fera tout ce qui en son pouvoir et prendra toutes les dispositions nécessaires pour proposer, substituer, tout ou partie des services offerts ou des lieux de résidences initialement prévues dans le contrat de location. Il s'engage a fournir alors des prestations, au moins équivalentes ou semblables, sans préjudices pour lui, étant considéré par les partie cocontractantes, comme agissant de bonne foi. En cas de survenances des actes ci –dessus, le gestionnaire s'accorde le droit discrétionnaire de refuser ou de cesser l'offre préalable de location a toute personne, et ou d'annuler tout contrat et services qui y sont attachés. De par l'acceptation et la signature des présentes

clauses par le ou les locataires prévus initialement pour la durée du séjour, incluant le versement de l'acompte de réservation de cinquante pour cent (50%), ils s'engagent à les considérer comme Force de Loi, pour Qui et Que de Droit, sans préjudices des conséquences qui pourraient en découler, tant pour les futurs locataires/résidents que pour Chaweng Sea View Villa. Ces clauses s'appliquent en général à tout le présent contrat

9. RECLAMATIONS

La description des espaces et des photos présentées sur le site internet de Chaweng Sea View Villa, tout en étant conformes aux bâtiments existants, peuvent comporter des différences de décoration ou d'agencement, avec l'évolution du temps. Les modifications ou différences éventuelles ne peuvent être retenues contre la responsabilité de Chaweng Sea View Villa pour dénoncer le contrat de location. Les photos étant non-contractuelles au moment de la réservation, mais réputée de bonne foi par Chaweng Sea View Villa.

Ce dernier ne peut être tenu responsable des coupures d'eau du réseau général, ainsi que des coupures d'électricité ou des problèmes de filtration des eaux de la piscine. Etant entendu que le personnel de Chaweng Sea View Villa vous apportera toute l'assistance nécessaire, s'il y a lieu. En cas de problèmes domestiques persistants ou de situations désagréables de quelques natures qu'elles soient et ne pouvant pas être pris en charge par les employés de maison présents sur place, seront alors pris en charge par le personnel du Bureau de Chaweng Sea View Villa qui rendra toutes les mesures nécessaires pour faire de votre séjour un souvenir inoubliable à Chaweng Sea View Villa. Les réclamations doivent être notifiées au plus tard vingt quatre heures (24) après la constatation des faits par les locataires/résidents.

En cas de problèmes persistants durant la location, la réclamation devra être notifiée à Chaweng Sea View Villa Quatorze jours (14) au plus tard après le dernier jour de la location, pour prétendre aux dédommagements éventuels. En cas de départ imprévu au contrat des locataires/résidents, sans un accord mutuel avec le gestionnaire de Samui Sea View Villa, entraîne de Facto l'abandon des droits de location et la renonciation effective à la prétention de dommages et intérêts. Passe ce délai, le gestionnaire se réserve le droit d'accepter ou non, et à discrétion, les plaintes et réclamations.

10. CONDUITE ET COMPORTEMENT

La ou les personnes cocontractantes du présent document, s'engagent et prennent sous leur entière responsabilité, le comportement et l'attitude générale des autres colocataires/co-résidents autorisés et inscrits sur la fiche de réservation du gestionnaire de Chaweng Sea View Villa.

En cas du non respect de l'une ou l'autre des clauses du règlement d'occupation, des obligations du présent article 10 et des dispositions de l'article 11 ci-dessous, tout contrevenant fera l'objet d'une expulsion immédiate et *Manu-Militari*, indépendamment des conséquences juridiques qui pourraient en découler sans qu'aucun préjudice d'aucune sorte et d'aucune nature ne puisse être retenu à l'encontre du gestionnaire de Chaweng Sea View Villa, de son personnel ou de son représentant local. Le contrevenant entraîne avec lui la déchéance de plein droit des autres locataires/résidents,

l'annulation immédiate de la location en cours, sans qu'aucun dommage et intérêts d'aucune sorte ne puisse être réclamés au gestionnaire de Chaweng Sea View Villa, de son personnel ou de son représentant légal. Les montants précédemment versés pour la location sont alors réputés acquis de droit en compensation des préjudices moraux et de l'atteinte à l'image de marque de Chaweng Sea View Villa et de son personnel. Il ne sera dès lors procédé à aucun remboursement d'aucune nature des sommes versées, le présent contrat étant réputé avoir été rompu de façon unilatérale et injustifié, par le /les locataires /résidents, signataires et cocontractants solidaires.

11. RESPONSABILITES ET PREVENTION

Chaweng Sea View Villa est une propriété privée, et dès lors tout usage de drogues et/ou de toute autre substance opiacées, d'origine naturelle, chimique et/ou de toute autre nature, tel que défini par les lois et règlements internationaux, est strictement prohibé. Les contrevenants s'exposent à des poursuites sévères, conformément aux lois du Royaume de Thaïlande.

Il est entendu entre le gestionnaire de Chaweng Sea View Villa et le ou les locataires/résidents, que ces derniers s'engagent à un comportement responsable et respectueux, dit de «Bon Père de Famille» notamment envers l'ensemble du personnel mis à disposition sur les lieux de location. Afin de préserver la sécurité de chacun et d'assurer la protection des effets personnels de tous, ils s'engagent à ne pas faire pénétrer dans la propriété, sous aucun prétexte autre que situations d'urgence ou de danger manifeste, des personnes non autorisées, ou non inscrites sur la liste des locataires/résidents attitrées.

Le gestionnaire de Chaweng Sea View Villa se réserve le droit irrévocable d'expulser toute personne non autorisée ou se comportant de façon irrespectueuse et asociale, sur le champ, Manu-Militari, sans préjudices des éventuelles poursuites qui pourraient en découler pour le ou les contrevenants.

12. PERSONNEL A DISPOSITION SUR PLACE

La location comprend un personnel qualifié, prévenant et discret. Son rôle est de rendre votre séjour le plus agréable possible et si vous faites une demande particulière, il pourra vous assister pour des diners privés, réception d'anniversaires ou encore pour faire les courses supplémentaires à votre place, ou bien pour vous conduire d'un lieu à un autre. Certains de ces services sont non-inclus dans le prix de la location et font l'objet de facturation supplémentaire. N'hésitez pas à nous faire part de vos désirs et souhaits en prévision de votre séjour, notamment durant les périodes de grandes fréquentations estivales ou durant les vacances scolaires. Les tarifs des différents services vous seront communiqués à l'avance, et seront facturés et dus au temps de la prestation de service.

13. LINGE DE MAISON ET LITERIE

Le linge de maison, les draps, les serviettes de toilettes et de bain sont gracieusement fournis, et mis à la disposition des locataires/résidents. Ceux-ci sont normalement changés tous les trois (3) jours. Si vous souhaitez un changement de la literie plus

souvent, veuillez en informer le gestionnaire de Chaweng Sea View Villa lors de votre réservation ou le jour de votre arrivée au plus tard. Une machine à laver le linge est à disposition sur place.

De plus, un grand nombre de commerces de laveries ou de Pressing sont disponibles dans les alentours de la propriété, pour un faible cout.

14. OBJETS PRÉCIEUX

Il est entendu que tous les objets précieux, documents personnels ou tous autres effets personnels sont sous l'entière responsabilité des locataires/résidents. Chaweng Sea View Villa et son personnel, ne saurait être reconnu responsable d'aucune façons pour tout vols ou pertes d'objets précieux ou personnels. Il est donc fortement recommande de déposer tous objets de valeur dans les coffres-forts disponible dans chaque chambre et mis gracieusement a la disposition des locataires/résidents.

15. VIGILANCE ET SURVEILLANCE

Il est entendu que les locataires/résidents de Chaweng Sea View Villa, de part la nature du présent contrat, s'engagent a une utilisation normale des facilitées mise a leur disposition et d'y apporter toute la diligence due a une location paisible et tranquille. A être particulièrement vigilant concernant la sécurité et la surveillance des enfants, notamment lors des bains dans la piscine, sans exception de lieu ou de situation. Cette liste de situation est non-exhaustive. En tout état de cause, la responsabilité civile ou pénale de Chaweng Sea View Villa ne saurait être engagée d'aucune manière pour tous incidents ou accidents corporels ou matériels qui pourraient survenir durant le séjour des locataires/résidents. Ces derniers, de part l'acceptation des clauses du présent contrat, décharge de toutes responsabilités le gestionnaire de Chaweng Sea View Villa. Il est entendu que les locataires/résidents sont seuls responsable devant la loi des accidents corporels ou physiques qui pourraient survenir lors de leur séjour, de leur fait ou du fait d'un tiers.

16. SOUVERAINETE JURIDIQUE ET LOIS APPLICABLES EN CAS DE LITIGE

Ce contrat est régi par les lois, qui en tant que telle est seule souverainement habilite a résoudre les conflits ou litiges pouvant exister a partir du non respect de l'un ou de l'une des clauses du présent contrat. En signant ce contrat de leur plein gré, les signataires reconnaissent de facto la qualité de souveraineté absolue des tribunaux et cour de justice du pays.

17. ACCEPTATION INCONDITIONNELLE DES CLAUSES DU CONTRAT

Le /les locataires /résidents acceptent les termes et conditions du présent contrat, du règlement d'occupation, ainsi que de l'ensemble des droits et obligations qui découlent directement de la signature du présent contrat synallagmatique. Ils reconnaissent signer le contrat de location en toute connaissance de causes, et en plein accord avec leur volonté saine et entière.